

SENSIBILISER LES SALARIÉS AUX ADDICTIONS

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

Je suis concerné si...

- je souhaite en place une démarche de prévention des conduites addictives dans mon entreprise.

OBJECTIFS

- accompagner les entreprises et leurs salariés dans la prévention des conduites addictives au travers de différents modules selon le type de public : salariés, apprentis, usagers des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) - Entreprises Adaptées.

DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- analyse de la demande de l'entreprise ;
- réalisation de la sensibilisation ;
- mise à disposition de documentation en adéquation avec les addictions.

PUBLIC

- tout public.

DURÉE

- 3 heures (salariés) ;
- 2 heures (apprentis et usagers des ADAPEI).

LIEU

- dans votre entreprise.

INTERVENANTS

- membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Performance
professionnels
Jeux Addictions Travail
Maladie
Légal Alcool Produits
Cannabis risques Illégal
Consommations
Réseaux sociaux Dépendance